Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 75 (1987)

Heft: [1]

Artikel: Des mots, des mots : tu connais mon cohabitant ?

Autor: Weid, Bernadette von der

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-278199

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DES MOTS, DES MOTS, DES MOTS

TU CONNAIS MON COHABITANT?

Quand une société change, les mots avec lesquels elle se décrit changent de signification. De nouvelles réalités apparaissent, sans mot immédiat pour les désigner, et qu'il s'agit pourtant de nommer.

Les termes que j'entendais chez mes parents dans l'immédiate après-guerre, dies vénériennes » à condition d'ailleurs qu'elle en ait connu l'existence, mais de maladies « sexuellement transmissibles ».

Pour se retrouver dans les termes qu'on emploie, ne pas choquer lors de questionnaires, il est bon de réfléchir au contraire des termes pour arriver à les

La tour de Babel, selon Gustave Doré

disons vers 1950, ne sont plus audibles aujourd'hui, et le changement insensible est soudainement apparent.

Par exemple, la récente « cohabitation juvénile » ne supporterait pas d'être appelée « concubinage ». Inversement, des mots courants sont complètement démodés : « rentier » façon XIXe siècle n'est pas le « retraité » d'aujourd'hui.

Ma chère tante Berthe pinçait la bouche d'une certaine manière pour parler à voix basse de naissances « illégitimes », mais elle parlerait si elle était de ce monde de naissances « hors mariage » ; elle ne parlerait certainement pas de « maladéfinir. Par exemple, quel est le contraire d'« immigré »? Sédentaire, Suisse, autochtone? et de « citadin »? campagnard, rural, paysan? Une politique en faveur de la « famille » est aux dépens de qui? A quel âge devient-on « célibataire »? A quel âge n'est-on plus « orphelin »?

Pour un travailleur social ou un statisticien, ces questions revêtent une grande importance. Demander: « utilisezvous une méthode contraceptive? » et annoncer la proportion de femmes qui en utilisent une, suppose que le médecin ou l'enquêteur et la personne interrogée donnent le même sens au mot. Mais si l'enquêteur entend méthode contraceptive telle que pilule ou stérilet, là où la personne interrogée pense à des méthodes traditionnelles telles que le calendrier? De même, une personne interrogée supporte mal d'entendre « êtesvous chômeur? », « êtes-vous saisonnier? », « depuis quand êtes-vous réfugiés? » toutes choses qu'on ne peut pas demander tout de go.

FAMILLES ET MARIAGE

C'est à propos du mariage et de la parenté, c'est-à-dire des relations humaines dans ce qu'elles ont de plus flou et de plus personnel que les mots ont des significations différentes selon la langue, la religion ou le lieu d'origine.

Dans chaque langue, les mots mariage, couple, divorce, dot, renvoient à des « institutions différentes ». Les Nations Unies l'ont bien réalisé lors de leur conférence internationale sur la population, et lorsqu'elles ont tenté de retarder pour les adolescents l'âge du « mariage ». Quelle sorte de mariage?

En Suisse francophone, les mots « mariage civil », « mariage religieux », « contrat de mariage » sous-entendent une mairie, une église, un notaire, institutions organisées différemment dans d'autres pays.

HOMME - FEMME

Voilà un casse-tête auquel les féministes s'accrochent depuis longtemps (cf. notre dossier d'octobre). « Homme » désigne à la fois l'espèce et le sexe masculin. « Femme » désigne à la fois l'épouse et le sexe féminin : les « Droits de l'Homme » incluent les droits de la femme, mais n'explicitent pas les droits du mari.

Dans chaque langue, des mots tout simples comme mère, père, fils, cousin, oncle, ont des connotations différentes. En français, dire ce sont « mes parents » diffère de : ce sont « des parents ».

« Mes frères » n'a pas le même sens prononcé à une table de famille et par un pasteur en chaire, « un frère musulman » n'est pas un « Frère musulman ».

On pourrait longuement épiloguer encore sur le nouveau terme de « famille monoparentale » qui entre maintenant dans la « variance » des formes familiales, puisque veuve, divorcée ou mère célibataire ne pouvaient suffire à inclure les familles de mères seules « volontaires » et devenues chefs de famille.

Nous effleurons la sémantique, nous badinons avec la tradition, et nous réalisons le nombre de « conventions préalables » à chacune des notions que nous voulons transmettre. Pas facile!

Bernadette von der Weid

Source: Michel-Louis Lévy, Population et société.